

Croisade contre le mariage précoce du Médiateur de la République dans la région de Zinder. Me Ali Sirfi Maiga est allé solliciter l'implication des chefs traditionnels et leurs sujets dans la bataille contre le phénomène et l'application stricte du décret portant le maintien de la jeune fille à l'école jusqu'à sa maturité.

Après les Régions de Tillabéry, Maradi et Tahoua, le Médiateur de la République, Me Ali Sirfi Maiga, a procédé mercredi dernier au lancement officiel des sessions de dialogue communautaires au titre de la région de Zinder contre le mariage précoce et le maintien de la jeune fille à l'école. Les présentes sessions de dialogue communautaire ont concerné les chefs traditionnels du sultanat du Damagaram et des cantons de Kanthé et Mirriah.

L'objectif visé est d'amener les chefs traditionnels à évaluer les risques dans le cadre des mariages forcés des enfants afin de bien mener la médiation dans l'intérêt des personnes victimes de ce fléau. La stratégie adoptée est de mener des échanges dans la cour du chef avec 25 chefs de villages et de quartiers sur l'existence du phénomène du mariage précoce des enfants, son ampleur, les causes, conséquences, les solutions locales pour y remédier et l'engagement des chefs traditionnels.

Le palais du Sultan du Damagaram a constitué la première étape de ces sessions de dialogue communautaire. Dans son allocution de bienvenue, le sultan Aboubacar Sanda a remercié le Médiateur de la République pour son implication dans la lutte contre le mariage précoce. Pour le sultan du Damagaram, ce phénomène peut être justifié par les problèmes galopants de la démographie, liés à l'accroissement de la jeunesse dont les droits sont malheureusement bafoués. Le phénomène de mariage précoce n'est qu'une résultante du non prise en compte des droits de cette jeunesse et constitue ainsi un crime contre les victimes avec des conséquences graves et néfastes pour la société, crime qu'il faut combattre et éradiquer a martelé l'honorable sultan du Damagaram.

Le gouverneur de Zinder a également salué cette initiative du Médiateur de la République qu'il remercié au nom des populations de Zinder où le phénomène persiste. Pour le Gouverneur Issa Moussa, cette mission de sensibilisation des autorités coutumières de sa région, vient à point nommé dans la mesure où le phénomène est fréquent dans la région de Zinder du fait que beaucoup le pratiquent en se réfugiant sous la religion qu'ils interprètent à leur guise. M. Issa Moussa a demandé aux participants à cette session de dialogue communautaire d'être attentifs aux échanges afin de les répertorier au niveau des populations de leurs villages respectifs.

En procédant au lancement officiel des sessions communautaires de Zinder, le Médiateur de la République, a tiré la sonnette d'alarme pour indiquer à l'assistance que l'heure est grave et qu'il est temps d'agir avant que le phénomène du mariage précoce ne soit plus dévastatrice qu'il l'est déjà. Nous sommes tous interpellé car le combat est commun et mérite un traitement rigoureux pour le bien être de nos enfants a-t-il poursuivi. Pour Me Ali Sirfi ce combat ne peut se faire sans l'implication totale des chefs traditionnels et leurs démembrements qui sont les chefs de village et de quartier. Connaissant déjà votre participation efficace dans la résolution efficace de différents problèmes de société tels que les mutilations génitales les fistules ou la scolarisation de la jeune fille

et son maintien à l'école pour ne citer que ceux-ci, ce qui vous a valu une reconnaissance sur le plan international, je sais à en point douter que vous ferrez autant de cette lutte qui doit être désormais la votre, a ajouté le Médiateur de la République.

Ce message, le Médiateur de la République l'a porté également aux chefs de canton de Kantché et de Mirriah dans leurs palais respectifs en présence des chefs de village et de quartier de leur entité.

Un film en langue haoussa a été projeté au niveau de chacun des trois palais pour édifier d'avantage les participants sur les conséquences catastrophiques du mariage précoce qui, au delà de son effet néfaste pour ses victimes, constitue aussi un frein au développement socio économique du pays.

Des échanges d'idées ont ensuite permis aux participants d'exprimer leurs connaissances sur le sujet et d'apporter également des propositions de solutions. C'est ainsi que au niveau du canton de Mirriah, l'honorable Mountari Moussa a demandé à tous les chefs de village, de quartier et aux ulémans d'inscrire dans leur cahier de charge cette nouvelle mission à eux confier. Vous avez désormais le devoir de sensibilisation au quotidien des populations et de veiller aussi au maintien de la jeune fille à l'école conformément au décret n° 2017-935/PRN/MEP/APLN/EC/MES du 05 décembre 2017. Une copie du dit décret a d'ailleurs été remis aux différents chefs traditionnels pour une large vulgarisation au niveau de leur entité coutumière.

Les différents chefs traditionnels ont aussi instruit leurs sujets sur la nécessité de mettre en place au niveau des villages et quartiers des comités de vigilance pour le suivi des différentes recommandations issues de ces sessions de dialogue communautaire.

A signaler également qu'au cours de ces sessions l'engagement pris par le sultan du Damagaram, les chefs de canton de Kanthé et Mirriah emboitant ainsi le pas au sultan de Dosso et aux chefs de cantons de Chadakori et Illéla, pour accompagner le Médiateur de la République dans sa croisade contre les violences faites aux enfants notamment le mariage précoce. Acte que Me Ali Sirfi a salué, satisfait de retrouver l'engagement sollicité auprès de ses partenaires coutumiers qui sont des acteurs incontournables pour la réussite de ce noble combat.

A noter enfin que ces sessions de dialogue communautaire s'inscrivent dans le cadre d'une vaste campagne de plaidoyer dénommée « Ensemble éliminons la violence contre les enfants » lancée par World Vision face au triste record que bat le Niger en terme de mariage des enfants.

Il S'agit à travers cette initiative conjointe Médiateur de la République- World Vision d'amener les chefs traditionnels à évaluer les risques dans le cadre d'union précoce et/ou forcée afin de bien mener la médiation dans l'intérêt des enfants qui sont les victimes.

Amadou Alain Davies : CTC/MR